

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 15 septembre 2025 à 9 h  
777, boul. Marcel-Laurin**

---

**CA25 08 0399**

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi, 15 septembre 2025, à 9 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa  
Les conseillers de Ville : Aref Salem  
Vana Nazarian  
Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen  
Annie Gagnier - absente

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Julia Levitin, agissant à titre de secrétaire du conseil d'arrondissement.

---

**CA25 08 0400**

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 septembre 2025.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 septembre 2025.

**ADOPTÉ.**

---

**CA25 08 0401**

Soumis sommaire décisionnel addenda numéro 1259209003 afin d'octroyer un contrat pour les services de conciergerie d'une durée de deux ans avec possibilité de prolongation de deux fois une année à Placement Potentiel inc. pour la Bibliothèque du Boisé (Lot 1) en lieu et place de la firme Proprecan inc., en conformité avec les montants corrigés par le Service de l'approvisionnement pour un montant de 421 288 \$ non taxable, et rectifier le montant du contrat à octroyer à Placement Potentiel inc. pour la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent (Lot 2) pour un montant de 217 404 \$, non taxable, en lieu et place de 249 960,25 \$ - Soumission 25-21114.

ATTENDU la résolution CA25 080367 adoptée par le conseil d'arrondissement le 2 septembre 2025;

ATTENDU que Placement Potentiel est un OBNL qui œuvre dans la bienfaisance et que les services de conciergerie constituent des fournitures exonérées en vertu de la Partie V.1 de l'annexe V de la *Loi sur la taxe d'assise*. L'évaluation pour l'octroi doit donc tenir compte du montant soumis sans taxes et être comparé avec la dépense nette des autres soumissionnaires (ristourne 100 % TPS et 50 % TVQ);

ATTENDU que les montants fournis au sommaire initial par le Service de l'approvisionnement de la Direction des acquisitions avaient été évalués avec l'application complète des taxes;

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants :

**Bibliothèque du Boisé (Lot 1)**

SOUSSIONNAIRES	PRIX
<b>Placement Potentiel inc.</b>	<b>421 288,00 \$</b>
Proprecan inc	475 177,88 \$
Service d'entretien ménager Vimont inc.	483 952,91 \$
Groupe Saav inc.	489 965,96 \$
Net-Plus inc.	490 800,68 \$
9322 6132 Québec inc	507 803,18 \$
9232 3914 Québec inc - (QC maintenance inc.)	524 345,79 \$
9214 9475 Québec inc. - Jireh Automatisation et entretien	701 979,86 \$

**Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent (Lot 2)**

SOUSSIONNAIRES	PRIX
<b>Placement Potentiel inc.</b>	<b>217 404,00 \$</b>
Service d'entretien ménager Vimont inc.	250 159,68 \$
Proprecan inc	252 259,75 \$
Net-Plus inc.	260 171,18 \$
9322 6132 Québec inc	265 261,12 \$
9232 3914 Québec inc - QC maintenance inc.	289 238,01 \$
9214 9475 Québec inc. - Jireh Automatisation et entretien	367 948,74 \$

Proposé par la conseillère Vana Nazarian;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'abroger la résolution numéro CA25 080367 adoptée par le conseil d'arrondissement le 2 septembre 2025 considérant les erreurs de calcul émanant du Service de l'approvisionnement de la Direction des acquisitions;
- 2.- D'octroyer à la firme **Placement Potentiel inc.**, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des services de conciergerie à la Bibliothèque du Boisé (**lot 1**), pour une période de deux ans, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, totalisant la somme de **421 288 \$**, non taxable, conformément aux documents de l'appel d'offres 25-21114;

- 3.- D'octroyer à la firme **Placement Potentiel inc.**, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des services de conciergerie à la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent (**lot 2**), pour une période de deux ans, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, totalisant la somme de **217 404 \$**, non taxable, conformément aux documents de l'appel d'offres 25-21114;
- 4.- D'autoriser une dépense de **10 532,20 \$** en faveur de **Placement Potentiel inc.** pour la Bibliothèque du Boisé (lot 1) et de **5 435,10 \$** pour la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent (lot 2), non taxable, à titre de budget de contingences;
- 5.- D'autoriser une dépense totale de **654 659,30 \$** en faveur de **Placement Potentiel inc** pour les travaux de conciergerie;
- 6.- D'imputer ces dépenses selon les informations financières contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA25 08 0402**

La période de questions du public débute à 9h35.

Aucune question n'a été posée.

---

**CA25 08 0403**

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance extraordinaire à 9h35.

ADOPTÉ.

---

Maire

---

Secrétaire

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 30 septembre 2025.

---